Courchevel (73) : Hicham Abderraouf condamné à 30 ans en appel pour l'incendie de l'Isba, contre la perpétuité en première instance (MàJ)

08/10/2026 à 20h23



08/10/2026

Hicham Abderraouf a été condamné mercredi 7 octobre à 30 ans de réclusion criminelle par la cour d'assises d'appel de Haute-Savoie pour l'incendie mortel de l'Isba, à Courchevel. Il avait été condamné à la perpétuité en première instance, en mai 2025.

La décision a été rendue à Annecy après près de huit heures de délibéré. L'accusé, un ressortissant algérien, a continué à nier toute implication dans le déclenchement du feu pendant son procès en appel.

L'incendie avait ravagé cette résidence de travailleurs saisonniers dans la nuit du 19 au 20 janvier 2019. Le bilan rappelé par ODS Radio et BFMTV est de deux morts et 24 blessés.

BFMTV · ODS Radio

07/10/2026

La réclusion criminelle à perpétuité a été requise en appel contre Hicham Abderraouf devant la cour d’assises de Haute-Savoie, dans le dossier de l’incendie mortel de l’Isba 1850 à Courchevel.

Déjà condamné à la perpétuité en première instance en mai 2025, Hicham Abderraouf continue de nier être l’auteur de l’incendie survenu dans la nuit du 20 janvier 2019. Le sinistre avait fait deux morts et de nombreux blessés parmi les saisonniers hébergés dans l’immeuble.

Le procès en appel s’est poursuivi mardi 6 octobre avec les plaidoiries des parties civiles puis les réquisitions. Le verdict était attendu mercredi 7 octobre.

Le Dauphiné Libéré

19/05/2025

Selon Midi Libre, Hicham Abderraouf, trafiquant de drogue originaire de La Grande-Motte, comparaît dès ce lundi devant la cour d’assises de la Savoie. Il est accusé d’avoir, par jalousie après une rupture, répandu de l’essence dans un couloir de l’immeuble Isba, à Courchevel, dans la nuit du 20 janvier 2019. Le sinistre a coûté la vie à deux saisonniers – Olivier Vanberberghe (49 ans) et Zalatha Ali Bacar (32 ans) – et blessé 25 personnes, dont cinq lourdement handicapées, comme Ambre Corci (32 ans), qui avait sauté du 3e étage. Sur place, les pompiers avaient retrouvé un pistolet Tokarev chargé, semblable à celui qu’il exhibait, et son véhicule a

été vu quittant l'impasse juste avant les premières flammes. Après une remise en liberté puis une évasion à Nîmes, l'accusé avait été arrêté à Malaga en 2023. Il encourt la réclusion criminelle à perpétuité, mais maintient son innocence : « Sa position n'a pas changé depuis 2019, il nie les faits et a la volonté profonde de s'exprimer devant les victimes », soulignent ses avocats. Ceux-ci dénoncent une instruction orientée : « Cette enquête a été construite à l'envers, on est parti de lui… en oubliant d'autres pistes essentielles et importantes. » Le verdict est attendu le 28 mai, tandis qu'en juin le propriétaire de l'immeuble, Eric Claret-Tournier, sera jugé pour de graves manquements sécuritaires (absence d'alarme, d'extincteurs et d'issues de secours).

25/01/2023

Le principal suspect dans l'incendie mortel de Courchevel en 2019 a fini par être interpellé lundi 23 janvier à Malaga en Espagne, rapporte mercredi 25 janvier France Bleu Pays de Savoie, confirmant une information d'Objectif Gard. D'après le procureur de Chambéry, Pierre-Yves Michaud, "une procédure de remise sur mandat d'arrêt européen est en cours", pour le faire revenir en France.

L'individu, un Algérien d'une vingtaine d'années originaire de l'Hérault et déjà connu pour des faits liés au trafic de drogue, est soupçonné d'avoir allumé l'incendie qui avait provoqué la mort de deux personnes : une femme de 32 ans et un homme de 50 ans, le 20 janvier 2019.

Il avait été interpellé une première fois en mars 2019 et mis en examen pour "destruction par incendie ayant entraîné la mort", "destruction par incendie ayant entraîné une incapacité totale de travail supérieure à huit jours" et "détention d'arme". **Il avait fini par être relâché en avril 2021 pour un vice de procédure et avait alors été placé sous contrôle judiciaire avant de prendre la fuite. Depuis, les autorités**

étaient à sa recherche.

France Info

11/10/2021

Le principal suspect, un homme d'une vingtaine d'années de nationalité algérienne, avait été interpellé dès mars 2019 et mis en examen pour "destruction par incendie ayant entraîné la mort", "destruction par incendie ayant entraîné une incapacité totale de travail supérieure à huit jours", et "détention d'arme", puis libéré début avril 2021 du fait d'un vice de procédure et placé sous contrôle judiciaire.

Bien connu des services de police pour des faits liés au trafic de stupéfiants, l'homme est en fuite depuis le printemps et « activement recherché », a précisé le procureur de Chambéry Pierre-Yves Michau à l'AFP.

Quant au propriétaire du bâtiment où étaient hébergés les saisonniers, il a été mis en examen, vendredi, par un juge d'instruction de Chambéry pour "homicide et blessures involontaires par violation manifestement délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence ayant entraîné une incapacité totale de travail de plus de trois mois", "non-respect des règles d'entretien et de sécurité des bâtiments d'habitation", et "hébergement de travailleurs dans un local non conforme".

[…]

Le Dauphiné

10/04/2021

Des erreurs liées au changement d'avocat de l'incendiaire présumé ont contraint la justice à constater "la nullité du mandat de dépôt".

Une erreur de procédure a conduit la justice à libérer le jeune homme suspecté d'être responsable de l'incendie de Courchevel en 2019, au cours duquel deux personnes ont perdu la vie et une vingtaine d'autres ont été blessées

Cet homme avait été interpellé en mars 2019, alors qu'il tentait de s'enfuir pour l'Espagne. Il avait été mis en examen pour "destruction par incendie ayant entraîné la mort" avec placement en détention provisoire.

RTL

29/03/2019

La piste criminelle avait été rapidement privilégiée par les enquêteurs, après cet incendie qui a fait deux morts la nuit du 20 au 21 janvier, dans un immeuble de la célèbre station de ski.

Deux mois après le terrible incendie qui avait coûté la vie à deux personnes et fait une vingtaine de blessés dans un immeuble de la station de ski de Courchevel, en Savoie, les gendarmes ont interpellé ce mardi un suspect, selon les informations recueillies par Europe 1.

Le suspect est un Algérien de 22 ans extrait de prison par les enquêteurs de la Section de Recherches (SR) de Chambery où il était incarcéré depuis peu. Il avait été arrêté avec des faux papiers par la PAF à la frontière espagnole. Il pourrait avoir agi sous le coup d'une déception amoureuse, et sous l'effet de

l’alcool et de la drogue.

La piste criminelle avait été rapidement retenue après le drame. Le feu avait ravagé cet immeuble hébergeant une soixantaine de saisonniers, certains ayant senti une forte odeur d’hydrocarbure avant l’incendie. Plusieurs témoins avaient aussi évoqué un différend entre deux personnes quelques jours plus tôt, l’une d’elles menaçant de revenir *“pour tout faire cramer”*.

Europe 1